



Jean Claude  
LAFAY

# Indicateurs de résultats et classement 2007 des lycées : un exercice à risques

Agacement ou inquiétude des personnels de direction et des équipes pédagogiques, perplexité des parents d'élèves dans l'attente du « palmarès » annuel des lycées, avec tout son environnement médiatique... En mars 2007 comme chaque année, exact au rendez-vous, le ministère a publié pour sa part trois « indicateurs de résultats » des lycées (taux de réussite au baccalauréat, taux d'accès au baccalauréat, taux de bacheliers parmi les sortants), déclinés, pour mesurer la « valeur ajoutée » de chaque lycée, en taux brut et en taux attendu (par rapport à l'académie, et par rapport à l'ensemble national). L'objectif affiché est de « donner aux responsables de ces établissements et aux enseignants des outils qui les aident à améliorer l'efficacité de leurs actions », selon la note de la DEPP (direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance). Ces indicateurs intéressent, naturellement, un public plus large et, en particulier, les parents d'élèves... Avec le début du printemps fleurissent, exploitant ces indicateurs, les « palmarès » et « classements » des lycées ; il y a, évidemment, toujours « les meilleurs » et « les médiocres ». La presse ignore, généralement, les lycées professionnels (pas assez médiatique, pas assez commercial, le baccalauréat professionnel ?). L'objectif est, explicitement, d'informer, mais aussi de vendre, dans le contexte du consumérisme et de l'angoisse scolaires, quitte à brocarder au passage, pour faire passer le procédé, le mythe de l'égalitarisme scolaire et le manque de transparence de l'institution scolaire (quelle ingratitude...).

Dans un cas comme dans l'autre, il n'est pas certain que le

profit annoncé, soit pour les établissements, soit pour les familles, soit aussi réel qu'il est proclamé. Pour les établissements, l'utilité qu'il y a à analyser leurs résultats au regard de repères académiques et nationaux, au moyen d'outils statistiques pertinents, ne paraît pourtant pas contestable ; la connaissance du système et de la situation locale permet, pour chacun, d'interpréter assez aisément les données, et leur évolution d'une année à l'autre est également instructive, même si la connaissance de l'ensemble des résultats de tous les autres établissements, en revanche, n'apporte rien – mais elle doit permettre à l'institution, aux pouvoirs publics aussi, de mesurer les effets de leur politique scolaire, et d'apporter les corrections nécessaires – mais ces corrections brillent par leur faiblesse, il faut bien le dire, quand les décisions ne vont pas à contresens, permettant aux déséquilibres de s'accroître. Il faut bien, en effet, faire la part des actions correctives qui relèvent de l'établissement, et de celles qui lui échappent, soit du fait des politiques académiques, soit du fait des politiques nationales, soit des mouvements de populations que produit la politique de la ville, ou, dans le domaine scolaire, l'assouplissement bien engagé de la carte scolaire et le jeu des établissements privés (y compris entre eux). Plus gênant : dès lors que les indicateurs donnent lieu à palmarès médiatisés, encourageant de ce fait des pratiques concurrentielles, eux-mêmes deviennent une donnée externe active, et jouent un rôle difficile à mesurer, mais sans doute non négligeable, dans la conservation des hiérarchies – voire dans la conservation des pratiques, lorsque les équipes, encouragées ou

découragées par le palmarès, en viennent à s'en contenter, ou à s'y résigner.

Pour les usagers, il manque même le « décodage » des éléments non chiffrés, et, plus encore, le moyen d'agir en fonction de l'évaluation des établissements de leur environnement, même dans le cadre d'une carte scolaire assouplie ou supprimée – puisque, s'il y avait un établissement « meilleur » que les autres, bénéficiant d'une forte attractivité, il pourrait bien sélectionner ses élèves, mais n'en accueillerait jamais qu'un nombre limité. Il y a là un paradoxe irritant : la nécessité d'une information transparente sur ce que « valent » les établissements s'impose de manière évidente –

